



CHARTE D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

RAID DINGUE DE LOIRE 2026

PRÉAMBULE

En participant au Raid Dingue de Loire 2026, je m'engage à naviguer sur 290 km de manière responsable.

La Loire est un espace naturel vivant : ma présence doit rester temporaire et respectueuse.

Cette charte définit les pratiques que je m'engage à respecter du 30 mai au 6 juin 2026 tout au long de mon parcours.

1. NAVIGATION ET COMPORTEMENT SUR L'EAU



Ce que je fais :

- Je maintiens une distance d'eau au moins 30 mètres avec les berges naturelles et zones de nidification
- Je réduis ma vitesse à l'approche des animaux (oiseaux, castors, poissons) pour ne pas les effrayer
- Je respecte les zones interdites à la navigation (signalées par l'organisation)
- J'évite de crier ou faire du bruit inutile sur l'eau (respect de la faune et des riverains)
- Je navigue uniquement dans le chenal principal, sans couper à travers les îlots végétalisés

Ce que je ne fais pas :

- Je ne débarque pas sur les berges naturelles non aménagées sauf urgence
- Je ne touche pas, ne cueille pas et ne piétine pas la végétation aquatique
- Je ne poursuis pas les animaux, même pour les photographier
- Je ne jette rien dans l'eau (même biodégradable : peaux de fruits, mégots, etc.)

2. GESTION DES DÉCHETS



Principe de base :

****Tout ce que j'apporte, je le remporte.**** Aucun déchet ne reste sur les bivouacs ou dans la nature.

Ce que je fais :

- Je trie systématiquement mes déchets dans les conteneurs prévus à chaque étape :
 - Sac jaune : emballages recyclables (plastique, carton, conserves)
 - Sac noir : déchets non recyclables
 - Sac transparent : déchets organiques (compost si disponible)
 - Container spécifique : piles, ampoules, matériel électronique
- Je ramasse tout mégot de cigarette (les miens et ceux que je trouve)
- J'utilise une gourde réutilisable plutôt que des bouteilles plastique jetables
- Je limite les emballages individuels en privilégiant les formats collectifs

Cas particuliers :

- ****Déchets en navigation**** : Je les stocke dans un sac étanche dans mon canoë jusqu'au bivouac
 - ****Papier toilette/hygiène**** : J'utilise les sanitaires des campings. En cas d'urgence en nature, je creuse un trou de 15 cm, j'enfouis et je ramène le papier dans un sac fermé
 - ****Produits d'hygiène**** : Je n'abandonne jamais de protections hygiéniques, rasoirs, ou lingettes en nature
-

3. RESPECT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE



Ce que je fais :

- Je respecte les périodes de nidification : pas de débarquement sur les îlots entre mai et juillet
- J'observe les animaux de loin, sans les approcher ou les toucher
- Je marche sur les sentiers balisés uniquement lors des portages
- Je signale immédiatement à l'organisation tout animal blessé ou en détresse
- Je respecte les panneaux de protection des espaces naturels

Ce que je ne fais pas :

- Je ne cueille aucune plante, fleur ou champignon
- Je ne casse pas de branches, même mortes (habitat pour insectes et oiseaux)
- Je ne nourris aucun animal sauvage (oiseaux, poissons, mammifères)
- Je ne creuse pas, ne déplace pas de pierres ou de bois flotté
- Je ne ramasse pas d'œufs, de plumes, de coquilles ou d'animaux morts
- Je ne pénètre pas dans les zones de réserve naturelle

Cas particuliers :

- Je signale à l'organisation toute dégradation constatée (pollution, déchets, espèce invasive)
-

4. BIVOUAC ET CAMPEMENT



Ce que je fais :

- J'installe ma tente uniquement sur les emplacements désignés par le camping
- Je choisis une zone plate, dégagée, sans piétiner de végétation
- Je m'éloigne d'au moins 5 mètres des arbres pour éviter d'abîmer les racines
- J'évite les zones humides et les bords immédiats de cours d'eau

- J'utilise des sardines adaptées au sol (pas de clous, pas d'arrachage de racines)
- Si le sol est dur, j'utilise des pierres comme lest plutôt que de forcer les sardines
- Je vérifie qu'aucun déchet ne reste lors du démontage de ma tente
- Je respecte le silence nocturne (22h-7h)
- Je limite ma consommation d'eau (douches courtes, fermeture du robinet pendant savonnage)
- J'utilise les douches et sanitaires prévus (pas de toilette en nature)
- Je n'utilise que des produits d'hygiène biodégradables (savon, shampoing, dentifrice)

Ce que je ne fais pas :

- Je ne creuse aucune tranchée autour de la tente (interdit)
 - Je ne fais pas de feu en dehors des zones autorisées par le camping
-

5. ÉCONOMIE D'EAU ET POLLUTION



Ce que je fais :

- J'utilise les douches des campings exclusivement
- Je limite la durée de mes douches (5 minutes maximum)
- Si je dois rincer du matériel (canoë, pagaie), j'utilise uniquement de l'eau claire, sans produit

Ce que je ne fais pas :

- Je ne me lave jamais directement dans la Loire (savon, shampoing, même biodégradable)
- Je ne verse aucun liquide (boisson, huile, essence, détergent) dans la Loire ou au sol

Produits interdits en bord de Loire :

- Produits chimiques (détergents, désinfectants, insecticides)
 - Crèmes solaires non biodégradables (privilégier protection vestimentaire)
-

6. RÉDUCTION DES NUISANCES SONORES ET VISUELLES



Ce que je fais :

- Je limite les conversations bruyantes sur l'eau et aux bivouacs
- Je n'utilise pas d'enceintes portables en navigation ou au bivouac
- Je respecte les horaires de silence (22h-7h)

Ce que je ne fais pas :

- Je ne laisse pas traîner de vêtements, matériel ou déchets visibles sur mon emplacement
 - Je n'installe pas de décosations lumineuses (guirlandes, spots) perturbant la faune nocturne
-

7. PARTAGE DE L'ESPACE ET SÉCURITÉ COLLECTIVE



Ce que je fais :

- Je respecte les pêcheurs (distance de sécurité, pas de bruit)
 - Je laisse la priorité aux bateaux à moteur et péniches (selon code fluvial)
 - Je salue courtoisement les autres navigateurs et riverains
 - Je partage les pontons et zones d'embarquement sans monopoliser l'espace
 - Je participe activement au tri des déchets collectifs
 - J'aide à nettoyer les espaces communs avant de quitter un bivouac
 - Je partage mes bonnes pratiques avec les autres participants
-

8. EN CAS DE DIFFICULTÉ OU D'URGENCE



Que faire si :

- ****J'ai un doute sur une pratique**** : Je demande à l'encadrement avant d'agir
 - ****Je constate une pollution**** : Je signale immédiatement la localisation à l'organisation
 - ****J'ai besoin de débarquer en urgence**** : Je choisis une berge accessible, sans végétation dense, et je repars au plus vite
 - ****Je trouve un animal blessé**** : Je ne le touche pas, je contacte l'encadrement
 - ****Je perds du matériel dans l'eau**** : Je le signale (flotteur, bidon, etc.) pour éviter pollution
-

9. ENGAGEMENT PERSONNEL



En signant cette charte, je reconnaiss que :

- La Loire est un écosystème fragile qui mérite protection et respect
- Mes actions individuelles ont un impact direct sur l'environnement
- Je suis responsable de mes déchets, de mon comportement et de mes choix
- Je contribue à donner une image positive du canoë-kayak et des sports de nature
- Je m'engage à respecter l'ensemble des points de cette charte pendant toute la durée du raid

Je comprends que le non-respect répété de cette charte peut entraîner mon exclusion du raid pour préserver l'intégrité de l'événement et de l'environnement.

****Nom et Prénom** :** _____

****Date** :** _____

****Signature** :** _____

Cette charte a été élaborée en cohérence avec les recommandations de la Fédération Française de Canoë-Kayak, de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et des gestionnaires d'espaces naturels du Val de Loire.

****Raid Nature Events - 2026****